

Premiers investissements pour EnRciT le dispositif d'appui aux projets citoyens d'énergie renouvelable créé par la Banque des Territoires, le Crédit Coopératif et l'Ircantec

Communiqué de presse - Mardi 5 novembre 2019 – En partenariat avec l'ADEME, le dispositif d'investissement EnRciT inaugure son action de soutien aux projets citoyens d'énergie renouvelable en investissant dans deux projets en cours de développement, portés par des acteurs territoriaux : le parc éolien d'Ichy (Seine-et-Marne) et le parc photovoltaïque de Jausiers (Alpes-de-Haute-Provence).

Énergie de Saint-Vincent à Ichy : une concertation exemplaire autour d'un parc éolien

EnRciT s'engage au côté du développeur Arkolia, du SDESM Énergies (la SEM dédiée aux EnR du Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne) et d'Énergie Partagée Investissement pour installer plusieurs éoliennes sur le territoire de la commune d'Ichy. **EnRciT investit 35 000 € en fonds propres**, et détient 10 % du capital de la société de projet. Les **5 ou 6 éoliennes prévues totaliseraient environ 15 MW de puissance et produiraient environ 36,3 GWh par an**, si le projet, encore en développement, est mené à terme.

L'ambition commune des porteurs du projet Énergie de Saint-Vincent est de **mener une concertation exemplaire avec les élus et la population**. Composé d'élus des communes voisines du site, résidant à moins de 6 km des éoliennes, **un Comité Territorial est force de propositions sur le projet et son insertion dans le territoire**.

Le Soleil de Chanenc à Jausiers : transformer un ancien champ de tir en parc solaire

Sur les hauteurs de la commune de Jausiers, un groupement de propriétaires fonciers avait concédé leurs terrains à l'armée qui s'en servait comme champ de tir. La fin de cet usage militaire a permis d'envisager la reconversion du site en parc photovoltaïque. **Cette installation de 4,34 MWc produirait environ 6,5 GWh par an**.

Associé à Enercoop PACA et à Egrega, **EnRciT investit 46 000 € en fonds propres**, et prévoit de se désengager au profit d'acteurs locaux une fois que la construction sera achevée. Enercoop PACA est chargée d'impulser la dynamique citoyenne sur le territoire pour l'appropriation du projet par la population locale.

EnRciT soutient financièrement le développement de projets d'énergie renouvelable ouverts aux acteurs locaux

« **EnRciT a été créé en 2018 pour aider collectivités et citoyens à franchir le cap de la phase délicate du développement** des projets de production d'énergie renouvelable. » explique Antoine Troesch, Directeur de l'investissement de la Banque des Territoires. Lors de cette phase de développement, il faut mener des études coûteuses, opérer des choix techniques et économiques complexes, obtenir des permis de construire et autorisations d'exploiter, sans garantie de succès. Les risques afférents représentent un frein pour de nombreux acteurs pourtant prêts à agir pour la transition énergétique à l'échelle locale.

Pour Valérie Vitton, Directrice du département Financements et Conseils Spécialisés du Crédit Coopératif, « **Il manquait aux acteurs territoriaux un soutien financier pour assumer les risques liés à cette phase cruciale**

des projets citoyens d'énergie renouvelable. Avec EnRciT, ils disposent désormais d'un allié de poids qui peut intervenir à leur côté pour sécuriser le financement du développement. » En effet, les trois actionnaires fondateurs d'EnRciT l'ont doté d'un budget de **10 millions d'euros pour contribuer à la massification des énergies renouvelables citoyennes.**

EnRciT soutient exclusivement des projets qui font une place aux citoyens et collectivités. « Une fois la construction achevée, **EnRciT cède ses parts en priorité au profit des acteurs du territoire**, par exemple une société d'économie mixte, une coopérative citoyenne, ... Notre volonté est d'accompagner le développement des énergies renouvelables, avec une véritable plus-value : **favoriser le développement économique local et la mobilisation de l'épargne en circuit court.** » précise Daniel Gascard, administrateur de l'Ircantec.

Contacts presse :

Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts :

Isaline Ollivier, isaline.ollivier@caissedesdepots.fr - 01 58 50 23 07 / 07 85 11 92 57

Crédit Coopératif :

Marie Riou, marie.riou@credit-cooperatif.coop - 01 47 24 87 64

Ircantec :

Isabelle Vergeat-Achaintre, Responsable communication, isabelle.vergeat-achaintre@caissedesdepots.fr - 02 41 05 21 74

Énergie Partagée :

Xavier Rabilloud, xavier.rabilloud@energie-partagee.org - 01 80 18 92 29

À propos d'EnRciT *

EnRciT est un dispositif d'investissement destiné à intervenir au côté des acteurs territoriaux (collectivités et citoyens) pour sécuriser le financement du développement de projets citoyens d'énergie renouvelable. Créé en 2018 en partenariat avec l'ADEME par la Banque des Territoires, l'Ircantec et le Crédit Coopératif, EnRciT est doté d'un budget de 10 millions d'euros et géré par Énergie Partagée. EnRciT intervient en fonds propres, avec prise de participation minoritaire. Une fois la construction achevée, EnRciT cède ses parts en priorité au profit des acteurs du territoire.

* EnRciT se prononce « énercité »

www.enercit.fr



À propos de la Banque des Territoires



Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

À propos du Crédit Coopératif



Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de client et sociétaire. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif.

www.credit-cooperatif.coop | www.agirandco.coop | [@credit_coop](https://twitter.com/credit_coop)

À propos de l'Ircantec



L'Ircantec est le régime de retraite complémentaire obligatoire par répartition et par points du secteur public, dédié aux agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques. C'est également le régime de retraite des élus locaux. L'institution est gérée par la Caisse des Dépôts. L'Ircantec gère ses réserves (12 milliards d'euros) selon les principes de l'investissement socialement responsable avec pour objectif d'inscrire son portefeuille dans la trajectoire de l'accord de Paris sur le climat visant à limiter le réchauffement climatique à 2 °C.

www.ircantec.retraites.fr

À propos de l'ADEME



L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'ADEME et de nombreuses collectivités régionales et locales favorisent l'accompagnement des projets citoyens d'énergie renouvelables en phase d'émergence : développement d'un centre de ressources (guides, formations, etc.) par l'Association Énergie Partagée, soutien aux structures d'animation régionales pour susciter et accompagner les projets, soutien technique et financier aux premières études des projets. L'ADEME a participé aux réflexions préalables qui ont permis de créer l'outil EnRciT.

www.ademe.fr | [@ademe](https://twitter.com/ademe)